



DGFIP : groupe de travail informatique du 10 juillet 2008

La direction renvoie les débats en septembre à la demande de la CGT !

Cette réunion, comme celles programmées le matin (règles de vie) et le lendemain (conditions de travail) s'inscrivait dans la suite des réunions Fusion de janvier et de février, sous la présidence de l'ancien coordonnateur, aujourd'hui Directeur Général de la DGFIP. Les documents envoyés aux fédérations bien qu'incomplets donnent le ton, les pistes et préconisations retenues par la DGFIP éclairant l'objectif à atteindre...supprimer des emplois ! Dans le domaine informatique, la direction avait fait le choix de n'aborder l'informatique que sous l'angle de ses structures (CSI, DIT, Assistance) sans ouvrir le débat sur sa vision plus globale de la mission informatique à la DGFIP.

La CGT a rappelé que ce n'était pas son appréhension du débat... En effet, comment vouloir parler des structures informatiques sans en connaître dans un premier temps, le contenu, en clair sans la définition de leurs missions, de leurs applications.

L'ADMINISTRATION RÉAFFIRME LE RÔLE PRÉDOMINANT DES ENTREPRISES PRIVÉES

Pour l'administration, ce choix serait une évidence car l'ensemble des implantations de la DGI et de la DGCP serait maintenu avec ses métiers actuels, y compris pour l'éditique ! Pour autant, ce principe volontairement rassurant de la part de la direction ne peut s'entendre que modulo l'évolution normale des organisations, des métiers et des applications.... Autant dire que cet engagement risque bien de n'être que de courte durée... et ne concerne déjà pas tout le monde puisque certains informaticiens de la centrale seront rapidement amenés à déménager.

De plus, le Directeur Général l'a réaffirmé : la DGFIP continuera à avoir recours aux entreprises privées dans le domaine informatique. Pire loin de tirer toutes les conséquences des problèmes liés au recours au privé, les documents transmis « institutionnalisent » la place et le rôle prééminent des sociétés privées.

La CGT a rappelé son hostilité à cet égard très éloigné de sa conception d'une nécessaire maîtrise du système d'information de la DGFIP. En réponse, le DG a affirmé qu'il entendait faire expertiser application par application, le maintien de la maîtrise par la DGFIP et d'en débattre avec les Organisations Syndicales.

En parallèle, il s'est engagé à communiquer dans une complète transparence les coûts des applications (Copernic, Hélios...).

CHOIX D'ORGANISATION L'ADMINISTRATION EST INDÉCISE

C'est dans ce contexte général que la direction a choisi de nous présenter la modification qu'elle entendait apporter dans le management du réseau en créant des Directions Locales Informatiques (DLI). Ces DLI seraient situées aux endroits où se trouvent un CSI et un DIT et auraient une vocation de pilotage : en terme de ressources humaines, de fonction support de plusieurs CSI et DIT regroupant de 300 à 700 agents, CSI et DIT devant se situer à moins de 3 heures de la DLI !

Aux dires du directeur général, le choix d'une telle organisation n'est pas encore arrêté. Une réunion convoquée à la rentrée devrait permettre d'examiner la pertinence de cette option.

UN MANQUE DE LISIBILITÉ SUR L'AVENIR DES MISSIONS

Néanmoins, il a confirmé qu'il ne lui paraissait pas concevable de maintenir le système de rattachement en place (à une direction locale), ou encore à une organisation par métiers. Le choix a donc été fait d'écarter, avec pour seul argument des questions juridiques et de pilotage, la structuration de l'ex DGCP pour privilégier celle des DLI, inspirée en partie du schéma DGI. Que vaut alors l'engagement de maintien sur place ! Concernant les Directions Locales Informatiques, elles ne présentent aucune ligne forte, aucune volonté politique porteuse d'une réelle ambition informatique, aucune lisibilité sur l'avenir des missions.

En réalité, tout est conçu dans une logique de vouloir faire supporter à cette fonction dite « support » une part des suppressions d'emplois à venir. En évacuant d'emblée l'organisation fonctionnelle, ces grands ensembles préparent la deuxième phase de rationalisation qui interviendra après la mise en place de ces directions, d'autant que rien n'est dit sur l'avenir des personnels informaticiens et des personnels administratifs. Quelles qualifications informatiques seront nécessaires dans les DIL ? Quel avenir et quelles

perspectives pour les agents de catégorie C ? Quelles garanties demain, pour retourner sur un emploi administratif si l'agent en fait la demande ?

D'une façon générale, ce document ne traite que des structures, en faisant abstraction de leurs contenus. En l'état, on pourrait ne plus parler que de coquilles... vides !

Le rôle réel de ces DLI, leurs objectifs, leurs organisations, l'impact sur les autres structures, les modalités du dialogue social sont autant de points encore trop imparfaitement définis pour le moment. Les discussions de la rentrée devraient permettre d'y voir plus clair : aux dires du DG particulièrement sur le dialogue social de proximité !

Sur le sujet de l'assistance, les mêmes interrogations existent. Les systèmes étant différents entre la DGI et la DGCP, l'administration n'a pas encore précisé le futur système d'assistance. Pour le moment, chaque filière de la DGFIP garde son système, son organisation de l'assistance, ses spécificités.

Sur ces deux sujets, les choses n'étant pas décidées, un nouveau groupe de travail se réunira à la rentrée.

Pour autant, le calendrier lui est clair : l'ensemble des décisions devra être pris avant la fin de l'année !

La CGT a obtenu que cette réunion comme les autres, ne soit pas conclusive. Un débat est nécessaire sur l'avenir de l'informatique à la DGFIP, de ses missions, de son organisation, de ses besoins en emplois, de l'avenir des personnels de la sphère informatique.

La direction doit des réponses aux personnels légitimement inquiets quant au devenir de leur mission et de leur avenir. Ces réponses, la Direction ne peut les apporter sans eux, et sans un débat ouvert avec les organisations syndicales. La CGT invite tous les collègues informaticiens et plus largement l'ensemble des agents à mettre à profit cette période en se réunissant pour en débattre !